

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 5.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 30 JANVIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Les deux grandes questions du jour, par L.-O. David.—L'avenir du Canada, par A. Gélinas.—La France et le Canada à l'Exposition universelle, par Faucher de Saint-Maurice.—Paul Tahourenché, grand-chef des Hurons, par Ahatsitari (suite).—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Revue de la semaine, par A. G.—Poésie : Le premier enfant, par Raoul Bonny.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Choses et autres.—Mélanges.—Les échecs.—Le jeu de dames.

GRAVURES : Montréal : Promenade en voiture d'hiver dans le parc de la montagne; Le maître peintre; L'éruption du Vésuve; L'expédition anglaise dans l'Afghanistan; Misère!

LES DEUX GRANDES QUESTIONS DU JOUR

Nous disions, il y a quelques semaines, que la question de nos relations commerciales avec les autres pays devait marcher de front avec celle de la protection.

Les délibérations de la Chambre de Commerce du Canada qui siège en ce moment à Ottawa, prouvent que les hommes d'affaires comprennent qu'on ne peut donner à nos manufacturiers les moyens d'augmenter le chiffre de leurs produits, sans leur procurer en même temps les avantages d'un marché plus étendu.

M. Rivard a publié, il y a quelque temps, des correspondances du plus grand intérêt pour attirer l'attention du public et du gouvernement sur la nécessité de faire disparaître les entraves funestes qui s'opposent à l'entrée de nos produits sur les marchés européens. Un correspondant du *Herald* qui signe "A Canadian," est venu, la semaine dernière, corroborer les assertions de M. Rivard, par des considérations et des chiffres qui ont dû affliger tous ceux qui ont à cœur la prospérité de notre pays.

Après avoir dit que nous possédons tous les éléments naturels de richesse et de prospérité, et tout ce qu'il faut pour produire à aussi bon marché que les autres

pays, il se demande comment il se fait que nous ne profitons pas plus de ces avantages. Il jette les yeux sur l'Amérique et l'Europe, et constate que partout nos produits agricoles ou industriels rencontrent des barrières infranchissables, partout nous sommes exclus, chassés des marchés où les autres nations entrent si facilement.

Prenant le tarif français pour exemple, il publie une liste d'une quarantaine de nos meilleurs produits qui sont complètement prohibés ou frappés de droits si élevés, que leur exportation en France est absolument impossible. Il raconte ce qui est arrivé, durant l'exposition de Paris, à plusieurs industriels canadiens dont les produits avaient été fort remarqués. Ayant reçu des commandes, ils se sont aperçus, lorsqu'ils ont voulu faire venir les marchandises demandées, qu'elles ne pouvaient franchir la douane.

Et, quand ils se sont adressés aux autorités pour avoir des explications, on leur a répondu que le Canada n'ayant pas été compris dans les traités de commerce faits par l'Angleterre avec la France, nos produits ne peuvent jouir des avantages stipulés pour ceux de la métropole et de quelques-unes de ses colonies.

Il est étrange que cet état de choses, si humiliant et si désastreux pour le Canada, n'ait pas été révélé et dénoncé auparavant, de manière à attirer l'attention du peuple canadien, et il est heureux que l'Exposition de Paris soit venue nous ouvrir les yeux sur le mal dont nous avons souffert jusqu'à présent sans nous en rendre compte.

Le correspondant du *Herald* a raison d'espérer que tous les hommes de bonne volonté vont s'unir pour aider le gouvernement à nous faire sortir à tout prix de cette situation anormale, à briser les chaînes qui nous tiennent dans un esclavage si honteux et si funeste à notre avenir. Au milieu de la détresse générale qui abat tous les esprits et couvre notre pays de ruines lamentables, il ne devra y avoir qu'une voix pour acclamer ceux qui auront le courage et le patriotisme de sonder le mal qui nous tue, et y d'appliquer le remède.

L.-O. DAVID.

P. S. Le *Nouveau-Monde* a publié, sur cette importante question, des articles remarquables que nous avons l'intention de reproduire.

L'AVENIR DU CANADA

M. Thomas White faisait, il y a quelques jours, dans le cours d'un entretien qu'il donnait à un auditoire anglais, certaines remarques intéressantes à propos du mouvement des populations en Canada.

Nous traversons une phase de transition et de transformation comme peuple. Quel sera le caractère de la Puissance dans dix ans ou dans cinquante ans? Quel sera l'élément dominant dans cette agglomération de races diverses?

M. White a exprimé, sur ce sujet d'un intérêt si vital, des idées frappantes et d'une haute portée. Il a aussi donné des chiffres et cité des faits nombreux. Il est entré dans des détails curieux à connaître.

Parlant du Bas-Canada, il a fait des considérations sur le mouvement des races dans notre province depuis le siècle dernier.

Avant la cession de ce pays à l'Angle-

terre, notre population était exclusivement française. Elle s'était formée, naturellement, par la seule émigration de France. Depuis lors, cette émigration a complètement cessé. La population de race française ne s'est multipliée que par l'accroissement naturel, et le Bas-Canada s'est même dépeuplé considérablement pour envoyer des émigrants aux États-Unis et dans le Nord-Ouest.

Après la cession, des éléments nouveaux ce sont introduits dans notre pays. Une émigration considérable (presque un envahissement) d'Angleterre, s'est faite. Les Anglais sont venus s'établir partout. Ils ont repeuplé l'Acadie, après en avoir déporté les habitants; ils se sont solidement établis ici, et ils ont fondé le Haut-Canada, qui est devenu leur province par excellence depuis la division de l'ancienne Nouvelle-France.

L'accroissement du peuple d'Ontario, ou Haut-Canada, est presque aussi merveilleux que celui du peuple canadien-français du Bas-Canada. Seulement, il s'est fait d'une façon différente. C'est par une émigration constante et nombreuse que nos compatriotes d'origine anglaise ont fait de ce qui était un désert il y a cent ans, une province prospère et florissante de près de deux millions d'âmes.

Dans la province de Québec, ainsi que nous venons de le dire, l'augmentation de la population française est due à d'autres causes. La multiplication de notre race qui, dans l'espace d'un siècle, est passée du chiffre de soixante mille au chiffre de deux millions, porte un caractère providentiel et patriarcal. On l'a souvent répété. Le développement du peuple acadien a le même caractère.

Présentement, la confédération canadienne, peuplée par des descendants de Français, par des Anglais, par des Irlandais, se décompose assez régulièrement. Les nationalités diverses qui se sont portées vers la Nouvelle-France d'autrefois, ont pratiqué, intentionnellement ou non, le système des agglomérations. Elles semblent avoir voulu s'isoler les unes des autres et se tenir par groupes.

Pour plusieurs raisons, dont les principales sont la différence de mœurs, de coutumes et de sympathies, les Anglais ont préféré rester ensemble et les Français aussi. Dans la province de Québec, les émigrants anglais se sont établis dans les grandes villes, où l'agglomération est plus praticable, et dans les Cantons de l'Est, où ils se groupaient.

Un bon nombre ont fini par trouver qu'ils n'étaient pas assez chez eux. Depuis la création de la province d'Ontario, ils ont senti que l'atmosphère du Haut-Canada était plus naturel pour eux, et plusieurs ont abandonné le Bas-Canada. On a constaté que dans l'espace des dernières trente années, la population anglaise du Bas-Canada avait diminué dans la proportion d'un quart à un sixième.

Du Haut-Canada, nos compatriotes anglais ont émigré à Manitoba, qu'ils ont transformé, en moins de dix ans, en province anglaise, de province française qu'elle était. Présentement, l'élément français, à Manitoba, ne forme plus qu'un quart de la population, et l'émigration ontarienne continue d'arriver à flots. C'est une province perdue pour les Canadiens-français. Nos compatriotes français se

trouvent, au Nord-Ouest, à peu près dans la même position, au point de vue du nombre, que les Acadiens au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et à l'Île du Prince-Édouard.

A. GÉLINAS.

LA FRANCE ET LE CANADA

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

L'année qui vient de s'écouler a vu se resserrer les liens qui nous rattachaient à la France; l'Exposition universelle de Paris a été pour notre ancienne métropole l'occasion de nous prouver combien nous lui étions chers, et pour nous, celle de lui montrer combien il nous était impossible de l'oublier. Les récompenses et les distinctions honorifiques qui viennent d'être accordées par la France au Canada, et particulièrement au Canada français, en sont la preuve, et nous ne saurions nous montrer trop fiers de ces marques de souvenir.

C'est surtout l'exposition scolaire de la Province de Québec qui a été l'objet des sollicitudes de Son Excellence M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique. Prévoyant toute l'importance d'une pareille entreprise, notre honorable surintendant de l'éducation, M. Ouimet, avait déjà proposé au gouvernement de faire une exposition scolaire préliminaire, soit à Québec, soit à Montréal, et d'inviter les États-Unis, l'île du Prince-Édouard, le Nouveau Brunswick et la Nouvelle-Ecosse à venir y prendre part. L'excellent rapport de M. Ouimet, pour l'année scolaire 1875-76, se terminait par ces conclusions :

Il est certain que, dorénavant, la partie scolaire des expositions internationales sera le critérium, la pierre de touche de l'état social et de l'activité industrielle de chaque peuple, et, par conséquent, prendre part à ces expositions devient un devoir national pour tous les pays qui peuvent le faire dignement. L'abstention sera regardée comme l'aveu implicite d'une certaine infériorité. Tout peuple qui voudra compter pour quelque chose dans le monde devra nécessairement y participer.

Aussi, j'espère qu'à l'exposition universelle de Paris, en 1878, la province de Québec sera bien représentée. Ce serait pour nous un honneur et un avantage : un honneur, car on ne verrait pas sans admiration les progrès réalisés par une poignée de Français catholiques sur une terre anglaise et protestante, et cela, sous l'égide, avec l'encouragement de leur nouvelle mère-patrie; un avantage, car l'émigration ne manquerait pas de se diriger vers nos rivages, si le Canada était plus connu en Europe. Et quoi de plus propre à nous faire connaître avantageusement qu'une exposition complète de notre organisation scolaire? La France serait surprise sans doute de voir l'école française si florissante sur les bords du Saint-Laurent, et cette vue lui dirait plus au cœur que toutes nos brochures et nos agents d'émigration.

Mais, dira-t-on, pouvons-nous faire une exposition scolaire vraiment brillante?

Pour répondre à cette question, je propose que l'on fasse une exposition préliminaire en 1877, à Québec ou à Montréal. Cela ne coûterait pas cher, et, en y invitant les États-Unis et toutes les provinces de la Confédération, nous serions sûrs de provoquer des appréciations qui nous permettraient de dire au juste si nous pouvons nous risquer à Paris. J'ajouterai que, si la législature vote cette année un crédit pour la formation d'un dépôt et d'un musée, les préparatifs d'une exposition préliminaire en seraient simplifiés d'autant.

Cet éloquent appel ne pouvait pas demeurer sans écho. Le gouvernement de Québec se rendit aux instances de l'honorable surintendant. Une exposition locale eut lieu à Québec six mois avant celle de Paris. Ce premier effort fut jugé assez